

Quelques repères pour cerner la spécificité et les différentes dimensions de ce que l'on appelle une « exploitation familiale »

Extraits d'étude

27 juin 2013 / Sélection par l'équipe technique RECA



Cette note est tirée d'un document de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) intitulé « Ce qu'ont appris les exploitations familiales des membres de l'APESS » rédigé par Loïc Barbedette en mars 2013.

L'APESS a été créée en 1989 au Burkina Faso après quatre ans de recherche-action avec des éleveurs au lendemain des grandes sécheresses qui ont marqué les pays du Sahel. Elle a son siège à Ouagadougou où est basé son Secrétariat Général.

Elle compte 30.000 membres répartis sur 11 pays avec l'organisation suivante : le pôle Ouest couvre six pays (la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, le Mali dans sa partie Ouest, la Mauritanie et le Sénégal) avec un siège à Thiès au Sénégal ; le pôle Centre-Ouest couvre quatre pays (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Niger), avec un siège à Dori au Burkina Faso ; le pôle Centre-Est couvre quatre pays (le Cameroun, le Nigeria, la République centrafricaine et le Tchad) avec un siège à Garoua au Cameroun.

L'APESS œuvre pour la rénovation de l'activité de l'élevage traditionnel et pour une meilleure implication des éleveurs dans le développement économique, politique et social des pays africains.

Le concept " **d'exploitation familiale** " n'est pas nouveau, mais il a longtemps été oublié au profit de ceux " **d'exploitation agricole** " ou " **d'entreprise agricole** ". Ce sont les leaders paysans qui l'ont de nouveau réutilisé à la fin des années 1990 pour défendre une vision de l'unité socio-économique de base dans le monde rural africain plus proche des réalités que celle qu'en ont les techniciens.

En effet, pour le technicien, l'exploitation c'est d'abord "**pour vendre**". Elle doit être bien insérée au marché, productive, compétitive, rentable : elle doit rapporter de l'argent et permettre de faire des profits. Le paysan ou l'éleveur ne regarde pas leur exploitation avec les mêmes yeux. Pour eux, cette exploitation, c'est d'abord "**pour vivre**". Elle doit apporter à la famille une sécurité (alimentaire, sociale), assurer sa dignité, lui apporter le bien-être, permettre de transmettre aux enfants "les vraies richesses" (**jawdi men** pour les éleveurs : les animaux, les connaissances, les valeurs, une culture), et donc les entretenir et les renouveler.

Au fil des observations et des recherches conduites depuis plus de dix ans sur les exploitations familiales et leurs membres par les organisations paysannes ouest-africaines, notamment dans le cadre du ROPPA, il est apparu que la vie de la famille rurale africaine à travers son exploitation familiale dépend de cinq dimensions principales :

De quoi dépend la vie de la famille ?



- Les apports de la production primaire de ses champs et de son cheptel. Ils sont pris en considération dans toutes les études agro-économiques : il n'y a pas ici d'innovation.

- Ceux provenant de sources extra agropastorales : activités para ou extra agropastorales, solidarité familiale, revenus des exodants ou des émigrés, crédit. Ces apports ne sont généralement pas pris en considération dans les enquêtes classiques alors que dans certains cas ils peuvent être quantitativement plus importants pour la famille que les revenus de ses champs et de son cheptel.

L'un des apports déterminants des recherches paysannes a été de mettre en évidence leur importance et les conséquences que cela a

pour le financement des exploitations familiales. Ceci a notamment permis de montrer que la viabilité et le développement des exploitations ne dépend pas que des aspects technique ou de l'organisation des filières, mais du développement d'un tissu économique global à l'échelle locale et régional permettant de diversifier et rentabiliser ces activités.

- L'orientation et l'équilibre de la **consommation familiale** : c'est également une dimension qui n'est généralement pas prise en compte dans les enquêtes conventionnelles alors que l'observation des comportements familiaux montre que sa maîtrise, dans laquelle les femmes jouent un rôle essentiel, permet à la famille de garantir sa sécurité ou au contraire la fait basculer dans l'endettement.
- De l'état et du renouvellement de son **capital physique productif** (terres et ressources naturelles, cheptel, équipement, capital financier). Cette dimension est généralement prise en considération dans les enquêtes classiques. Les recherches paysannes tendent à montrer que la question de l'accès à l'espace (de plus en plus réduit pour les éleveurs), la question de la sécurité foncière et celle de la fertilité deviennent de plus en plus critiques. On verra à travers les études de cas réalisées par l'APSS que celle de la santé animale peut fortement affecter le capital bétail des exploitations familiales.
- De la consistance du **capital social** de l'exploitation familiale. Cette dimension est par contre ignorée dans les approches conventionnelles, or c'est elle qui détermine la capacité de l'exploitation à se reproduire et à se transmettre de génération en génération. Ce capital social, dont l'importance justifie l'attachement à la notion "d'exploitation familiale", comprend la qualité et l'organisation des ressources humaines de l'exploitation (la force de travail, la cohésion familiale, ses communications internes, notamment entre hommes et femmes et inter-générationnelles, la répartition des rôles et des responsabilités), les connaissances et les valeurs détenues, produites et transmises au sein de la famille, le réseau de relations familiales, la capacité de gestion économique et sociale de l'exploitation, la capacité de l'exploitation à élaborer des stratégies et à se projeter dans l'avenir.